

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 21 janvier 2014 portant nomination au conseil central de la section D de l'ordre national des pharmaciens

NOR : AFSH1430022A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu l'article L.4232-9 du code de la santé publique;
Vu le courrier du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du
13 janvier 2014,

Arrête:

Article 1^{er}

Mme Valérie SIRANYAN, maître de conférences à la faculté de pharmacie - Institut des sciences pharmaceutiques et biologiques rattaché à l'université Claude-Bernard Lyon-I, est nommée membre du conseil central de la section D de l'ordre national des pharmaciens, en remplacement du professeur Daniel VION.

Article 2

Le directeur général de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 21 janvier 2014.

Pour la ministre et par délégation :
*Le chef du bureau RH2 de l'exercice, de la déontologie
et du développement professionnel continu,*
G. BOUDET